



CP Fresnes : Formation ESP

Priorité aux collègues des UH

Le bureau local FO JUSTICE du CP Fresnes a saisi la **Direction Interrégionale** concernant la situation des unités hospitalières et les difficultés majeures rencontrées par les collègues nécessitant une habilitation ESP.

Le bureau local FO JUSTICE du CP Fresnes a également été **sollicité par plusieurs collègues du Service Fresnois Transport Pénitentiaire** concernant les annonces relatives aux habilitations ESP.

Suite à notre intervention, la DI nous a confirmé clairement que **l'envoi en formation des collègues du Service Fresnois Transport Pénitentiaire n'est pas à l'ordre du jour à ce stade.**

☞ **Aucune inquiétude** pour les collègues qui ne souhaitent pas s'engager en formation ESP ou qui ne se sentent pas encore prêts.

Suite à cette intervention, **des engagements ont été obtenus** de la part de l'administration.

FO JUSTICE tient à rappeler une ligne claire :

☞ **la priorité absolue doit être donnée aux collègues déjà en poste en UH (Les UH font parties des composantes ESP)**, qui assurent au quotidien les missions les plus exigeantes dans des conditions dégradées.

UNE RÉALITÉ DE TERRAIN INCONTOURNABLE

Aujourd'hui, ces collègues subissent :

- **Un manque d'effectifs criant,**
- **Un nombre de collègues non habilités particulièrement élevé, situation non concevable au regard des exigences opérationnelles,**
- **Des rappels répétés sur leurs repos,**
- **Une fatigue physique et mentale importante,**
- **Une exposition accrue aux risques psychosociaux.**

☞ **Ce sont eux qui assurent les sorties et tiennent le service.**

Dans le même temps, certaines annonces mettent en avant la formation d'autres services, notamment les collègues du **Service Fresnois Transport Pénitentiaire.**

FO JUSTICE pose donc une question simple et légitime :

👉 quel sera le devenir des collègues du Service Fresnois Transport Pénitentiaire qui ne réussiront pas la formation ESP ?

- Seront-ils maintenus sur leurs postes ?
- Réaffectés ?
- Ou ces services deviendront-ils demain des variables d'ajustement ? (Renfort PREJ/ENT/UH/ELSP...)

FO JUSTICE REFUSE LE FLOU

FO JUSTICE refuse toute gestion floue et toute communication qui ne répond pas aux réalités du terrain.

FO JUSTICE pose également une exigence claire :

👉 les collègues du Service Fresnois Transport Pénitentiaire qui réussiront la formation ESP ne doivent en aucun cas devenir une “soupape d’amortissement” pour les satellites ou les autres services déjà en difficulté.

✗ Il est hors de question de déplacer la pénurie sans la résoudre.

FORMER OUI. SACRIFIER NON.

👉 Former, oui. Mais pas au détriment des collègues déjà en difficulté.

FO JUSTICE insiste sur un point central :

→ la situation actuelle aux UH, avec un effectif insuffisant et un volume de collègues non habilités trop important, n'est pas acceptable.

→ La DI s'est engagée à en faire une priorité et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour permettre aux collègues concernés d'accéder rapidement à la formation ESP.

NOS EXIGENCES

Pour **FO JUSTICE** :

- ☒ priorité aux collègues en UH déjà exposés et en souffrance,
- ☒ plan de formation cohérent, structuré et équitable,
- ☒ visibilité sur l'avenir de tous les collègues concernés,
- ✗ refus de transformer certains services en zones tampon ou en variables d'ajustement.

FO JUSTICE RESTERA VIGILANT

👉 Les collègues attendent des actes, pas des annonces.

👉 La priorité doit être claire.

